

Cote du document: EB 2010/101/R.7
Point de l'ordre du jour: 6 a) ii)
Date: 13 décembre 2010
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-cinquième session

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Luciano Lavizzari
Directeur du Bureau de l'évaluation
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: l.lavizzari@ifad.org

Transmission des documents:

Liam F. Chicca
Fonctionnaire responsable des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2462
courriel: l.chicca@ifad.org

Conseil d'administration — Cent unième session
Rome, 14-16 décembre 2010

Pour: **Examen**

Rapport du président du Comité de l'évaluation sur la soixante-cinquième session

1. Le présent rapport rend compte des délibérations de la soixante-cinquième session du Comité de l'évaluation, tenue les 25 et 26 novembre 2010. Six points figuraient à l'ordre du jour: i) procès-verbal de la soixante-quatrième session du Comité de l'évaluation; ii) rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) pour 2010; iii) évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA s'agissant d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes; iv) ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2011; v) rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen par les pairs du Bureau de l'évaluation du FIDA et de la fonction d'évaluation au FIDA; et vi) rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE). Le Comité de l'évaluation, souscrivant à la proposition faite en ce sens par la direction du FIDA au début de la session, a décidé de surseoir à l'examen du point relatif à l'engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire, et de l'inscrire plutôt à l'ordre du jour de sa session prévue pour le 25 février 2011.
2. Tous les membres du Comité ont participé à la session, dont l'Égypte assurait la présidence en la personne de M. Essam Othman Fayed, désigné par le Gouvernement de l'Égypte en remplacement de M. Abdel Aziz Mohamed Hosni. Le Comité a souhaité la bienvenue à M. Kent Vachon, qui prenait part à la session à la place de Mme Adair Heuchan, du Canada. Il a également salué la présence de M. Diego Simancas, du Mexique, pays qui a remplacé le Brésil en qualité de membre du Comité.
3. Au Comité se sont joints le Vice-Président adjoint du Département gestion des programmes (PMD); le Responsable principal des stratégies de développement; le Directeur du Bureau de l'évaluation (IOE); le Secrétaire du FIDA; le Directeur de la Division de la planification stratégique et d'autres fonctionnaires du FIDA. M. Michael Flint et Mme Rieky Stuart, consultants auprès d'IOE, ont également rejoint les autres participants pour l'examen des points ayant trait respectivement au RARI et à l'évaluation au niveau de l'institution s'agissant d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.
4. Ainsi qu'en a décidé le Comité, le présent rapport ne rend pas compte des débats sur l'examen par les pairs, qui fait l'objet d'un rapport distinct du président.
5. **Projet de procès-verbal de la soixante-quatrième session du Comité de l'évaluation.** Le Comité de l'évaluation a examiné le document EC /65/W.P.2, où est consigné le procès-verbal de sa soixante-quatrième session, pour approbation par les membres. À propos du paragraphe 9, il a été décidé de retirer le terme « more » des alinéas i) et iv). Compte tenu de cette modification, le Comité a approuvé le procès-verbal de sa soixante-quatrième session.
6. **Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) pour 2010.** Le Comité de l'évaluation a débattu du huitième RARI soumis à son examen par IOE. Il a eu également la possibilité d'étudier la réponse écrite de la direction à ce rapport.
7. Le Comité a accueilli avec satisfaction le RARI de cette année, y compris les éléments nouveaux qu'il présente, en particulier la place plus grande réservée à l'étude des causalités, le nouveau chapitre consacré aux activités hors prêts et l'analyse initiale de l'efficacité. Dans l'ensemble, les membres se sont montrés favorables aux recommandations du RARI.
8. Les membres ont exprimé leurs préoccupations quant à la performance des projets financés par le FIDA au regard de certains critères d'évaluation, tels que l'efficacité,

la gestion des ressources naturelles et le respect de l'environnement, ainsi que la durabilité. Ils ont souligné la nécessité de poursuivre les efforts afin d'améliorer la performance dans ces domaines.

9. Le Comité a noté que l'efficience (notamment institutionnelle) constitue un enjeu majeur et a souligné que les questions traitées dans le chapitre du RARI consacré à l'efficience portaient davantage sur les problèmes constatés que sur les solutions propres à améliorer la performance sur ce point. Le Comité a déclaré attendre avec intérêt l'évaluation au niveau de l'institution relative à l'efficience, qui peut apporter un meilleur éclairage et offrir des solutions pour que la performance du Fonds progresse dans cet important domaine. Les membres ont également souligné que la recherche de la panacée n'est peut-être pas appropriée dans ce cas et qu'il est nécessaire de bien cerner le contexte pour aborder le sujet.
10. Le Comité a souligné que la performance des pouvoirs publics est déterminante pour l'amélioration de la performance des projets. À cet égard, il a encouragé le FIDA à établir une relation de partenariat plus large avec d'autres institutions pour développer les capacités des pouvoirs publics, car sa présence limitée dans les pays peut restreindre son aptitude à mobiliser les efforts. Le Comité a également fait ressortir la nécessité, pour la direction du FIDA, d'envisager de façon plus dynamique le soutien à apporter aux pouvoirs publics en termes de renforcement des capacités, car le Fonds est généralement à leurs yeux un partenaire respecté.
11. Les membres ont noté que la performance en Afrique subsaharienne est un motif de préoccupation, et ils ont invité la direction à envisager le problème dans le cadre d'une démarche concertée. Ils ont également noté que l'engagement aux côtés du secteur privé avait été insuffisant et qu'ils auraient l'occasion de revenir plus largement sur ce sujet dans le contexte de l'évaluation au niveau de l'institution ayant trait au secteur privé, au début de 2011.
12. Le Comité a examiné les points évoqués dans le RARI au sujet du cadre de mesure des résultats **et a noté qu'un débat complémentaire sur ce thème serait mené au Conseil d'administration.**
13. **Évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA s'agissant d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.** Le Comité a examiné l'évaluation au niveau de l'institution de la performance du FIDA s'agissant d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes à laquelle avait procédé IOE. Il a également eu la possibilité d'étudier la réponse écrite de la direction du FIDA à ce document avant que le Conseil d'administration n'examine lui-même l'évaluation en décembre 2010.
14. Le Comité a accueilli favorablement l'évaluation. Il a estimé que le rapport, complet et bien rédigé, traite des aspects opérationnels et organisationnels importants de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.
15. Le Comité a appuyé les conclusions et recommandations de l'évaluation et indiqué qu'il recommanderait au Conseil d'administration l'élaboration d'une politique basée sur des données probantes en matière de relations hommes-femmes. Il faudrait rédiger le document d'orientation sur ce point en s'appuyant sur une consultation couvrant l'ensemble du FIDA pour faire en sorte que chacun y adhère, y compris lors de la mise en œuvre.
16. S'agissant des aspects opérationnels, les membres ont noté qu'il importait de bien mesurer le niveau des investissements et des budgets administratifs, ainsi que de suivre et de notifier les résultats obtenus en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.
17. Le Comité a reconnu que le FIDA affiche un meilleur bilan que d'autres institutions comparables, tout en notant que la performance n'est que modérément satisfaisante. À cet égard, il a été observé que le FIDA devrait tirer parti de

l'expérience d'organismes bilatéraux et d'autres partenaires du développement en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

18. S'agissant de l'aspect organisationnel, le Comité a marqué l'importance s'attachant au changement de culture et a invité la direction du FIDA à accorder la priorité nécessaire au domaine correspondant dans la réforme visant les ressources humaines.
19. Les membres ont encouragé le FIDA à poursuivre sur la lancée de cette évaluation, notamment en élaborant un système permettant de suivre les résultats en matière d'égalité des sexes depuis l'assurance qualité jusqu'à l'évaluation, au développement des ressources humaines et à la sensibilisation à une formation sexospécifique. À propos de ce dernier point, le Comité a mis l'accent sur la nécessité d'allouer les ressources financières en temps voulu pour que cette activité puisse être entreprise au début de 2011. Il faut pour cela que la direction adopte une approche globale et prévoie toutes les activités nécessaires dès le départ.
20. Le Comité a accueilli favorablement la proposition tendant à faire de la problématique hommes-femmes l'un des grands enjeux du dossier qu'il traitera sur l'innovation au niveau de l'institution.
21. Le Comité s'est félicité d'apprendre qu'un atelier des parties prenantes serait organisé en collaboration avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au sujet des conclusions et recommandations de l'évaluation. Il a également recommandé la présentation d'un rapport d'évaluation accompagné de la réponse de la direction lors de la session à venir de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA, afin d'impliquer un groupe plus large d'États membres du FIDA.
22. Les membres ont demandé qu'à l'avenir, le mandat, sous la forme du document d'orientation sur les évaluations au niveau de l'institution, soit présenté au Comité pour examen. Le document d'orientation devrait aussi être reproduit en annexe au rapport d'évaluation final. Il a été indiqué à ce propos que le document d'orientation pour l'évaluation de l'efficacité devant être réalisée prochainement au niveau de l'institution serait examiné à la session du Comité de février 2011.
23. **Ordre du jour provisoire du Comité de l'évaluation pour 2011.** Le Comité a examiné l'ordre du jour provisoire qui lui était proposé pour 2011. Les membres ont noté que, comme indiqué plus haut, le document d'orientation pour l'évaluation de l'efficacité à réaliser prochainement au niveau de l'institution serait examiné à la session du Comité de février 2011, de même que le document sur les pays à revenu intermédiaire. Ces documents seront donc ajoutés au programme de la session considérée.
24. Les membres ont mis en cause l'opportunité de débattre en cours d'année de deux évaluations conduites au Ghana et ont demandé à IOE de proposer une autre évaluation de projet pour la session de juillet 2011. Sur la base de la proposition ainsi présentée par IOE, le Comité a décidé d'examiner au cours de sa session de juillet 2011 l'évaluation du projet Dom Helder menée par IOE au Brésil.
25. Le Comité a réaffirmé l'importance que revêtent les visites dans les pays et a demandé à la direction et à IOE une proposition sur les pays où il pourrait se rendre. Il a souligné qu'il importe que ces visites couvrent aussi bien des projets clôturés et évalués par IOE que des opérations en cours. La proposition demandée lui sera soumise à sa session de février 2011.
26. S'agissant des dates proposées pour la session de juillet 2011, le Comité a décidé d'avancer celle-ci d'un jour, et donc de la tenir les 12 et 13 juillet 2011.
27. Les membres ont décidé d'examiner le rapport de synthèse sur la supervision directe et l'appui à l'exécution à la session d'octobre 2011.

28. **Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE).** Le Comité, après en avoir délibéré, a accueilli favorablement le RIDE, de même que les observations d'IOE à son sujet, avant son examen par le Conseil d'administration en décembre 2010.
29. Les membres ont noté que les données relatives à la performance des projets financés par le FIDA qui sont présentées dans le RIDE de cette année sont à peu près analogues à celles qui figurent dans le RARI 2010.
30. Le Comité a souligné l'importance de la question de l'efficacité, à la fois au niveau des projets et à celui du FIDA en tant qu'institution. Il a souscrit aux observations formulées par IOE afin que la direction se concentre désormais sur l'amélioration de l'efficacité, qui n'a cessé d'être l'un des critères d'évaluation au regard desquels la performance est la plus faible.
31. Le Comité a mis en évidence la nécessité d'améliorer l'accès aux marchés pour l'accroissement des revenus des petits exploitants, ce qui est l'un des aspects à prendre en considération dans les débats sur l'efficacité des opérations financées par le FIDA.
32. Le Comité a en outre souligné l'importance de l'application des recommandations figurant aux paragraphes 10 et 11 des observations d'IOE, recommandations qui portent, entre autres, sur la nécessité d'inclure dans le RIDE une section supplémentaire indiquant les grandes questions et priorités d'action visant les domaines où la performance est faible.
33. Les membres ont également mis l'accent sur le fait que la durabilité des projets reste médiocre, ce sur quoi le FIDA devra continuer à porter son attention et à concerter son action.
34. Le Comité a été avisé de la part élevée des dépenses de personnel dans les dépenses administratives totales du FIDA, ainsi que de la proposition concernant le plan stratégique pour le personnel que la direction a soumise à l'examen du Conseil d'administration de décembre 2010 dans le document sur le programme de travail et budget pour 2011.
35. **Engagement du FIDA dans les pays à revenu intermédiaire.** Le Comité devait examiner le document sur les pays à revenu intermédiaire (PRI) à sa soixante-cinquième session. Toutefois, à la suite des explications que le Responsable principal des stratégies de développement a fournies le premier jour de cette session, lors de l'adoption de l'ordre du jour, le Comité a décidé de reporter l'examen du document PRI à sa session de février 2011.
36. **Questions diverses.** Aucun sujet de discussion n'a été proposé au titre des questions diverses.